

**MINISTRE DE LA FAMILLE,  
DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET  
DE LA SOLIDARITE NATIONALE**

**CELLULE DE SUIVI DES PROJETS ET  
PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE  
LA PAUVRETE**

Dakar, le

**NOTE DE PRESENTATION DES PROJETS ET  
PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

Le Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale est chargé, entre autres missions, de la coordination opérationnelle et de la mise en œuvre des politiques destinées à lutter contre la pauvreté et à assurer un niveau de vie convenable à l'ensemble de la population sénégalaise.

Dans ce cadre, il a été mis en place un dispositif institutionnel d'intervention constitué d'une part de la Cellule de Suivi et de Coordination opérationnels rattachée au Cabinet du Ministre et d'autre part de trois (03) grands Projets et Programmes de Lutte contre la Pauvreté à savoir :

1. Le Projet de Lutte contre la Pauvreté financé par le Fonds Africain de Développement et le Fonds Nordique de Développement pour un montant de 18 Millions d'unités de compte soit environ 15 Milliards de F CFA.
2. Le Programme de l'Agence du Fonds de Développement Social « AFDS » financé par la Banque Mondiale pour un montant de 30 Millions de dollars US soit 24 Milliards de F CFA
3. Le Programme d'Appui à la Réduction de la Pauvreté « PAREP », financé par le Programme des Nations Unies pour le Développement « PNUD » pour un montant de 4.500.000 dollars US soit 2,5 Milliards de F CFA.

Les domaines d'intervention de ces trois (03) programmes qui s'inscrivent dans les orientations du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, s'articulent comme suit :



- Accès des Organisations Communautaires de Base (OCB) et groupes vulnérables, **aux services sociaux, infrastructures et équipements ;**
- Accès des Organisations Communautaires de Base (OCB) et groupes vulnérables **aux services de la Micro-finance et aux Activités Génératrices de Revenus (AGR) ;**
- Renforcement des Capacités des Organisations Communautaires de Base (OCB) et groupes vulnérables ;
- Mise en place de **système de gestion et de suivi de la Pauvreté.**

Le dispositif d'intervention couvre les **11 régions du Sénégal avec des options de concentration géographique issues des résultats de l'Enquête Sénégalaise auprès des Ménages « ESAM1 »** et des acquis antérieurs.

Ainsi :

- **le PLCP-FAD-FND** couvre les régions de Dakar, Thiès, Diourbel, Tambacounda et Kolda (Département de Sédhiou) ;
- **L'AFDS** couvre les régions de Dakar, Louga, Kaolack et Kolda (Kolda département) ;
- **Le PAREP** couvre les axes Saint-Louis- Louga-Matam, Diourbel-Malem-Hoddar, Tambacounda-Kédougou et Ziguinchor.

Le Mode opératoire des différents programmes est **le Faire-Faire et l'approche participative à travers des ONG, des Cabinets privés et des consultants** selon des procédures d'acquisition des biens et services spécifiques à chaque programme et consacrées dans **des Manuels approuvés par le Gouvernement et les bailleurs de fonds.**

En effet, chaque programme à son statut juridique spécifique malgré **l'harmonie recherchée au niveau des objectifs et domaines d'intervention.**

- Ainsi, **le PLCP-FAD-FND, tout en bénéficiant d'une autonomie administrative et financière en matière de gestion utilise les procédures d'acquisition et de décaissements de l'Etat à travers la Direction de la Dette et des Investissements (DDI) du Ministère de l'Economie et des Finances et l'approbation de la Commission Nationale des marchés (CNCA) avec toujours l'avis de non objection du bailleurs de fonds.**

- Par contre **l'AFDS**, bénéficie d'un **statut juridique d'Association avec une Assemblée Générale** présidée par le Ministère de tutelle. Elle n'est pas assujettie aux procédures de passation des marchés de l'administration et bénéficie de l'autonomie de gestion.
- En ce qui concerne **le PAREP**, il obéit aux **procédures d'Exécution Nationale du Système des Nations-Unies** avec un ancrage technique à la Cellule de Suivi qui assure la coordination opérationnelle de ses activités.

Sur la base de ces orientations, il est joint en annexe :

- **Une note de présentation et un état d'exécution des activités du PLCP-FAD-FND et de l'AFDS** avec leurs plans d'opération pour l'année 2004 ;
- **Une note de présentation du PAREP** ainsi que **son plan d'opération 2004, 2005 et 2006.**



## **Secteurs/Domaines : Protection Sociale et suivi des groupes vulnérables**

### **Objectifs/stratégies : 107 - Améliorer le ciblage, le suivi et l'évaluation des actions dirigées vers les groupes vulnérables**

Dans le souci de favoriser un meilleur impact des interventions des PLCP sur les conditions de vie des populations cibles, il a été mis en place au sein du Ministère chargé du Développement Social, **une Cellule de Suivi Opérationnel des Programmes de lutte contre la pauvreté.**

Ladite Cellule **joue un rôle d'interface stratégique** des partenaires au développement et constitue un **bon instrument de suivi-évaluation**

Elle a eu, à cet effet à réaliser les activités ci-après :

- **La conception et la mise en place d'un Système de suivi opérationnel de lutte contre la pauvreté articulé à un système multisectoriel d'information sur la pauvreté impliquant la CSO/MFFDSEF, la DPS, la CS/DSRP et les PLCP. Suite à la clôture de l' AFDS le Système d'Information sur la Pauvreté est désormais logé au sein de la Cellule par arrêté n° 000429 du 01/02/2007, conformément aux recommandations de la Banque Mondiale et de l'Assemblée Générale dudit fonds.**

Les manuels d'utilisation de ces deux systèmes sont disponibles.

- **L'élaboration d'une Cartographie sur les zones d'intervention et les réalisations des PLCP (en 08 modules).**
- **L'élaboration d'une stratégie intégrée de communication apte à permettre la vulgarisation des bonnes pratiques.**
- **La réalisation d' études de capitalisation des stratégies d'intervention des Programmes de lutte contre la pauvreté portant notamment sur : le Renforcement des Capacités, l'Accès à la Micro Finance et AGR, les infrastructures et services sociaux de base réalisées et validées**
- **La mise en place d'un Centre de Ressources Documentaires pour les chercheurs et acteurs du secteur.**

Les coûts d'intervention de tout ce dispositif évalués à **275.000.000 F CFA toutes contributions confondues** ont été entièrement exécutés entre 2005 et 2007.

## Recommandations et perspectives d'actions

Ces efforts méritent d'être poursuivis et renforcés avec un accent plus soutenu sur **la protection sociale** des groupes vulnérables, **les systèmes de ciblage** et de **suivi évaluation** des transferts de ressources financières avec **des Indicateurs qualitatifs et quantitatifs objectivement vérifiables** afin d'accroître **la crédibilité et l'efficacité de l'aide publique au développement** conformément aux recommandations **des Accords de Paris**. Ces axes d'intervention devraient également s'inscrire **dans une vision commune à long terme avec un cadre de cohérence sectorielle et multisectorielle** prenant en compte les exigences **d'équité et d'égalité de genre** dans **une perspective de partenariat** solidaire et dynamique.

Un document de projet sur le renforcement et la décentralisation du Dispositif de suivi-évaluation opérationnel des actions dirigée vers les groupes vulnérables pour un coût de 350.000.000 F est déjà disponible avec un début d'engagements inscrits dans le BCI 2008 de l'ordre de 30 000 000 F CFA.

Il s'agira de mobiliser le financement attendu des partenaires extérieurs pour la période 2008-2010.



## **Secteurs/Domaines : Protection Sociale et suivi des groupes vulnérables**

**Objectifs/stratégies : 108 - Améliorer l'accès aux services sociaux pour les groupes vulnérables et assurer l'accès aux actifs et à la pleine puissance de leurs droits**

La mise en œuvre de cet objectif s'est faite à travers les réalisations des trois programmes de lutte contre la pauvreté que sont le PLCP/BAD, l'AFDS, et le PAREP placés sous la tutelle du Ministère en charge du développement social.

En effet, les stratégies d'intervention desdits programmes qui s'inscrivent dans les orientations du DSRP2 s'articulent comme suit :

- **Le Renforcement des capacités** des organisations communautaires de base et des groupes vulnérables
- **L'amélioration de l'accès aux OCB** et des groupes vulnérables aux services sociaux, infrastructures et équipements de base
- **L'amélioration de l'accès des OCB** et des groupes vulnérables aux services de la micro-finance et aux activités génératrices de revenus
- **Le renforcement des capacités de gestion et de suivi-évaluation** de l'administration et des projets en matière de lutte contre la pauvreté.

Au total plus de 2200 villages ont été impactés par une population de 2 650 000 habitants bénéficiaires avec un volume d'investissement de plus de 23 Milliards de FCFA réparti comme suit : (voir tableau en annexe).

## **Résultats enregistrés par les trois programmes de lutte contre la pauvreté**

Les résultats enregistrés par les trois Programmes de lutte contre la pauvreté au niveau du secteur et par rapport à l'objectif n° 108 de la matrice de mesures du DSRP2 à travers les trois composantes indiquées se résument comme suit :

### **1. Dans le Domaine du Renforcement des Capacités**

- **L'AFDS** a eu à réaliser 650 ateliers en faveur des populations rurales, avec ce qu'il est convenu d'appeler la **Stratégie Accélérée de Développement des compétences** qui aura permis la formation de **21.960 responsables d'OCB** avec un effet démultiplicateur touchant **658 800 acteurs communautaires** dont **40% de femmes et groupes vulnérables**. Dans ce cadre plus de **200 élus locaux ont été également formés**.



De plus, **1050 agent-relais** formés par l'AFDS maîtrisent et démultiplient les différents modules de formation dont la passation des marchés, la planification participative et le système de suivi-évaluation participatif.

Le coût global de ces activités est évalué à **700.000.000 F CFA**.

- **Le PLCP/BAD** de son côté a développé un important programme de renforcement des capacités des groupes vulnérables et des partenaires institutionnels à travers **la Méthode d'Alphabétisation Intégrée à la Vie Active (MAIVA)** qui a permis d'obtenir les résultats ci-après : **35.428 personnes alphabétisées** dont **29 644 femmes** et **5 784 hommes** (16%) dans **1 200 classes** ouvertes et dotées de matériels didactiques et pédagogiques (**144.000 destinés aux 1 200 facilitateurs et 36 000 ouvrages de post-alphabétisation**). Le coût global des investissements réalisés dans ce cadre est de **1.582.676.000 F CFA**.
- **Le PAREP**, pour sa part, dans le sillage de l'x PELCP a réalisé un important programme de renforcement des capacités des membres des OCB dans les techniques de transformation des fruits et légumes, des **produits laitiers et carnés**, de **fabrication de savons**, de **teinture et sérigraphie**, **d'embouche bovine et ovine** pour la reconstitution du cheptel et l'accroissement de la production de viande et de lait, accompagne ce dispositif a été mis en œuvre.

De plus, il a permis d'appuyer les capacités de pilotage et de planification stratégique et opérationnel les partenaires institutionnels (administration centrale et collectivités locales). Le coût d'investissement opéré à cet effet est évalué à environ à **900 Millions de F CFA**.

Sur la base du programme lancé par le gouvernement pour la culture du manioc, le PAREP a organisé à Ziguinchor à l'intention des femmes des quartiers de cibink des formations sur les techniques de transformation du manioc en attiéké etc.....

## **2. Dans le domaine des infrastructures et équipements socio-économiques en milieu rural**

- **L'AFDS**, après avoir réalisé des Evaluations Participatives de la Pauvreté EPP dans **1116 villages et quartiers**, a eu à financer **652 micro-projets d'infrastructures** dans **875** d'entre eux pour une subvention globale de **8.043.553.118** dans les secteurs prioritaires ci-après : **santé 169, hydraulique 160, éducation 126, infrastructures marchandes 86, formation professionnelle et socio éducative 64, environnement et assainissement 38, NTIC/Communication et autres 5**
- **Les réalisations du PLCP/BAD dans les domaines des infrastructures**



- **120 ouvrages de captage** (dont **83 puits hydrauliques modernes et 37 forages**) pour un montant de **1.678.936.999 F CFA**
- **60 mini-réseaux d'approvisionnement en eau et 120 latrines** pour un montant de **706 263 900 F CFA** ;
- De plus, il a eu à mettre à la disposition des populations rurales les équipements d'exhaure ci-après : **72 électropompes (dont 37 solaires et 35 thermiques) ; 120 pompes manuelles. Le coût de ces équipements d'exhaure est de 733.061.728 F CFA (HT HD)**
- Les équipements communautaires d'allègement des travaux des femmes rurales occupent conformément aux directives de Monsieur le Président de la République une place prépondérante dans nos stratégies d'intervention. En effet, un important lot d'équipements d'un montant global de **449 719 000** a été acquis et s'établit comme suit :

1. **336** broyeurs à céréales ;
2. **18** décortiqueuses à mil ;
3. **12** batteuses à céréales ;
4. **12** décortiqueuses à fonio ;
5. **96** charrettes à traction équine ;
6. **120** charrettes à traction asine.

➤ **S'agissant du PAREP les réalisations au niveau des infrastructures se présentent comme suit :**

- **La construction d'une digue** d'accès au forage de Kéniaba (région de Tambacounda) localisée dans un bas fond inondable en saison des pluies ;
- **La ferme pilote de Mérina DIOP** (département de Bambey) dotée d'un centre de formation avec hébergement, d'une mini bergerie, d'un forage et d'un château d'eau couplé à un système d'adduction d'eau pour l'approvisionnement des villages environnants sur une longueur de 03 km financée pour un coût de **271 millions de F CFA. Les travaux de finition sont programmés par le PAREP en collaboration avec le Réseau Afrique 2000 maître d'œuvre**

➤ **Le Parep a financé au cours de l'année 2005, en matière d'infrastructures de bases :**

- **10 structures de poste et case de santé entièrement équipées pour un coût de 109.312.262 F CFA**



- **10 Ecoles avec salles de classes, latrines, blocs administratifs bibliothèques et mur de clôture ont été construits pour une valeur de 153.275.102 F CFA**
- **2 puits hydrauliques dont un en cours de finition dans la région de SaintLouis pour environ 10.000.000 F**
- **Assainissement et Aménagement urbains dans les communes de tambacounda et diourbel pour les travaux restant à réaliser depuis l'ex PELCP pour un montant de 34.425.312 F CFA**

La réalisation de périmètres maraîchers, de pisciculture, de points d'eau, d'unités de transformation des produits halieutiques, agropastorales, de tannerie dans les régions de Diourbel, Saint-Louis et Tambacounda pour un montant global de **1.076.300 F CFA**

### **3. Dans le domaine de l'accès à la Micro-finance et AGR en faveur des populations rurales**

- **L'AFDS a eu à financer 515 sous projets AGR pour un montant de 1.957.298.920 F CFA en faveur de 24 200 membres (dont 63% de femmes) et des OCB. Le sous secteur de l'élevage y occupe près de 50% suivi de l'agriculture, du commerce des produits locaux et du maraîchage.**

Il convient à cet effet, de souligner le rôle de tout premier plan joué par l'AFDS dans la mise en œuvre de la volonté politique du chef de l'Etat de développer la **production du maïs**, notamment à **Keur Samba Gueye** (Région de Fatick).

Ainsi les OCB encadrées ont pu acheter **des semences de bonne qualité** avec la **certification de l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR)**.

Dans ce cadre, un partenariat a été développé entre **la Fédération des Producteurs**, l'opérateur privé sélectionné par l'Etat, l'ANCAR et l'AFDS pour la **reconstitution du capital semencier dans les différentes régions ciblées**.

Ce partenariat couvre également le secteur de l'élevage avec la mise en place d'une **Fédération des emboucheurs** de la **région de Kaolack**. En raison des résultats enregistrés, **le Programme d'Appui à l'Elevage (PAPEL)** a décidé de mettre à la disposition des OCB encadrées par l'AFDS, **une ligne de crédits de 100 millions F CFA**.

- **Au 30 juillet 2006, le PLCP-BAD a financé 52 645 projets en faveur de 86 640 personnes** couvrant 586 communautés de base à travers les **Structures Financières Décentralisées (SDF)** et **les 517 Caisses Locales d'Epargne et de Crédits des zones rurales** créées et équipées par le projet pour un montant global de **3.130.656 345 F CFA**.



Les activités commerciales des produits agricoles réalisées par les femmes représentent **63,44%** des financements accordés, suivies de l'embouche (**19,35 %**) et de l'artisanat rural (**9,67 %**).

- **Le PAREP** toujours dans le sillage de l'ex-**PELCP** compte à son actif le financement d'activités génératrices de revenus en faveur des Organisations Communautaires de Base (OCB) dont notamment :
- la création d'un **Fonds d'Appui aux Initiatives Locales (FAIL)** d'un montant de **500 millions de F CFA** dans les communautés rurales de **Lambaye, Baba Garage** (Région de Diourbel), **Kéniaba** (Région de Tambacounda) et l'axe Saint-Louis/Matam au profit des populations rurales pauvres qui s'investissent dans la **gestion des ressources naturelles**. Ce dispositif a permis l'émergence de **Mutuelles d'Épargne et de crédit équipées en matériel informatique et en coffre-fort**.
  - La mise en place de **lignes de crédit auprès des mutuelles d'épargne et de crédit de la région de Saint-Louis**, pour un montant de **83 Millions de francs CFA, dans le département de Bambey ( Lambaye, Baba garage et Ngoye )** Sous forme de subvention auto-gérée. Ce montant a connu **trois (03) rotations** à la grande satisfaction des bénéficiaires.
  - Actuellement **des financements sont accordés** à des Mutuelles ( **Natangué à Malhem Hoddar, la Calebasse du développement à Bambey, les handicapés de Bambey )** pour **23 Millions**,
  - Dans le cadre du FDL de Saint Louis financé par la coopération luxembourgeoise, **20 millions** ont été octroyés aux mutuelles de **Suxali Jiguénu Ndar et Adena, à la CECAS et à la MEC du Delta (ex Ronck)** pour le **financement de quatorze (14) projets d'AGR** dans les zones de **Gandon MPal et Mbane et Gaé** pour environ **35.000.000 F CFA**



**Tableau récapitulatif des Investissements des PLCP**

**Au total les Investissements des Programmes de Lutte contre la Pauvreté du MFFDS en 2005 se présentent comme suit :**

| <b>PROJETS</b>                        | <b>PLCP/BAD</b>                             | <b>AFDS</b>                | <b>PAREP (Ex PELCP)</b>   |
|---------------------------------------|---|----------------------------|---------------------------|
| <b>COMPOSANTES</b>                    |   |                            |                           |
| <b>RENFORCEMENT DES CAPACITES</b>     | <b>1 582 676 000 F CFA</b>                  | <b>700 000 000 F CFA</b>   | <b>900 000 000 F CFA</b>  |
|                                       | <b>SOUS TOTAL 1 : 3 182 676 000 F CFA</b>   |                            |                           |
| <b>MICRO FINANCE</b>                  | <b>3.224 744 744 F CFA</b>                  | <b>1 957 298 920 F CFA</b> | <b>661 000 000 FCFA</b>   |
|                                       | <b>SOUS TOTAL 2 : 5 823 043 664 FCFA</b>    |                            |                           |
| <b>INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS</b> | <b>5 380 520 000 FCFA</b>                   | <b>8 043 753 118 F CFA</b> | <b>1 163 012 676 FCFA</b> |
|                                       | <b>SOUS TOTAL 3 : 14 587 285 794 F CFA</b>  |                            |                           |
|                                       | <b>TOTAL GENERAL : 23 457 270 383 F CFA</b> |                            |                           |